



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 7 mars 2024

Monsieur Gabriel ATTAL
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Premier Ministre,

Les fonctionnaires et agents publics exercent leurs missions dans des conditions en perpétuelle dégradation. Dans le même temps, leur pouvoir d'achat s'effondre, accentué par une inflation forte et non compensée depuis 3 ans. Si on remonte à l'an 2000, c'est plus de 28,5% de perte de pouvoir d'achat.

A ce triste tableau s'ajoutent des carrières atones, les agents des catégories C, B démarrent au SMIC et la catégorie A péniblement au-dessus du SMIC.

Vous-même avez annoncé vouloir « *desmicardiser la France* » et d'ajouter « *on ne peut accepter une France où beaucoup sont condamnés à rester proches du SMIC toute leur carrière* ».

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, qui voulait ouvrir des négociations salariales avant l'été et une amélioration de la grille indiciaire au second semestre, est aux abonnés absents depuis l'annonce inacceptable du ministre de l'Économie de 10 milliards de réduction de la dépense publique en 2024 et de 12 milliards en 2025.

Cette nouvelle coupe budgétaire dans la fonction publique renforce le sentiment des agents publics de n'être qu'une dépense et fait fi de leur besoin de reconnaissance.

Les annonces méprisantes pour les personnels, investis dans leur mission avec abnégation et conviction, nous obligent à déposer, par la présente, un préavis de grève pour revendiquer :

- l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice,
- le rattrapage des pertes subies depuis 2000,
- l'amélioration de la grille indiciaire,
- les emplois nécessaires au bon exercice des missions et à l'amélioration des conditions de travail.

Afin de faire aboutir leurs légitimes revendications à tous les niveaux, la grève débutera le mardi 19 mars 2024 et pourra se poursuivre jusqu'au 8 septembre 2024 couvrant ainsi l'ensemble des actions menées dans les trois versants de la fonction publique.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Christian Grolier
Secrétaire général